

LA CONSULTATION MÉMOIRE

Créée en 1997
au Centre Hospitalier de Vienne,
labellisée depuis 2006



Démarche d'évaluation diagnostique
et propositions de prises en charge
par une équipe pluri-disciplinaire



Pour qui

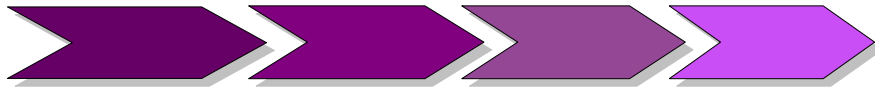
Pour des personnes présentant des troubles cognitifs (difficultés de mémoire, de concentration, de jugement, pour s'exprimer ou pour comprendre) et/ou comportementaux (irritabilité, agressivité, manque de pudeur ou de motivation ...) détectés par :

- la personne elle-même
- son entourage familial (même si leur proche ne s'en plaint pas)
- son médecin traitant ou spécialiste

De tels troubles pouvant entraîner une certaine perte d'autonomie (gestion des papiers, des comptes, des médicaments, etc.)

OBJECTIFS

- Comprendre les difficultés que la personne rencontre au quotidien,
- Etablir un diagnostic médical (dépression, pathologie neuro-dégénérative telle que la maladie d'Alzheimer ou apparentées : maladie à corps de Lewy ou dégénérescences fronto-temporales)
- Proposer si nécessaire un traitement médicamenteux
- Orienter vers des prises en charge adaptées :
 - orthophonie, accueil de jour, stimulation cognitive...
 - mise en place ou renforcement des aides à domicile
 - accompagnement dans les démarches sociales
 - information et/ou soutien psychologique aux familles
- Prévenir d'éventuelles situations à risque (chutes, gaz, fugues, dépenses inconsidérées...)
- Mettre en place un suivi à long terme (consultations médicales, bilans neuropsychologiques de contrôle)



Etapes

- Orientation vers la Consultation Mémoire par le médecin traitant ou un spécialiste
- Première rencontre avec un médecin référent : entretien (recueil des informations, des antécédents médicaux et familiaux...), examen médical, brève évaluation cognitive.
- Examen neuropsychologique : évaluation de l'humeur et des fonctions cognitives
- Examens complémentaires (imagerie cérébrale, bilan orthophonique, analyses biologiques, éventuellement ponction lombaire)
- Synthèse des résultats par le médecin au patient, en présence ou non de sa famille

Où

3 sites dans la région Viennoise:

- Service de Neurologie du Centre Hospitalier de Vienne (Dr. DIOT)
- Service de Gériatrie Clinique du Centre hospitalier de Vienne (Dr. KILEDJIAN)
- Hôpital de Condrieu (Dr. ALLOMBERT-BLAISE)

L'EXAMEN NEUROPSYCHOLOGIQUE

Évaluation du fonctionnement cognitif et psycho-affectif d'une personne, comportant :

- un entretien avec le patient, en présence ou non de sa famille : recueil d'informations sur l'histoire du sujet, l'organisation de sa vie quotidienne, évaluation de sa plainte cognitive et comportementale éventuelle, de son humeur.
- la réalisation d'épreuves testant les fonctions cognitives : évaluation de la mémoire, des capacités de concentration, du jugement, de la compréhension... (en lien avec les régions cérébrales concernées et en fonction de l'âge et du niveau scolaire initial de chacun)
- la conclusion de l'examen : explication des résultats, réponses aux questions du patient et de sa famille, propositions de prises en charge.

L'examen dure environ deux heures, mais peut être adapté à chaque personne (fatigue, anxiété, coopération, etc).
Il est réalisé par un psychologue ayant reçu une formation spécifique en neuropsychologie.

Objectifs

- Préciser quelles fonctions cognitives sont atteintes
- Apporter au patient et à sa famille une meilleure compréhension de ses troubles actuels
- Évaluer les répercussions de ces troubles dans les activités quotidiennes
- Souligner les capacités préservées
- Proposer au médecin de la consultation mémoire des hypothèses diagnostiques
- Apporter des conseils pour faciliter la gestion du quotidien.